

Sujets de prière

- ✳ **Période d'examens des étudiants universitaires et cégepiens :** Les étudiants cégepiens commenceront leur période d'examens finaux ce mois-ci. Soutenons-les en cette période. Que le Seigneur exhorte les étudiants à étudier en Lui, à dépendre de Lui et à expérimenter le Seigneur comme leur paix en cette période de stress ; que les étudiants apprennent à toucher le Seigneur et à Lui confier leurs craintes. Que le Seigneur croisse chez les étudiants au cours de cette période d'examens.
- ✳ **Le conflit entre la Russie et l'Ukraine et la situation en Europe :** 1) Prions pour la santé des saints qui participent à ces voyages d'évangile et qu'ils soient gardés dans le commun accord. Prions aussi pour la sécurité des trajets pendant ce voyage d'évangile. 2) Prions pour la grâce qui surabonde pour les saints qui prennent soin des saints et des réfugiés ukrainiens et que beaucoup de saints ukrainiens soient approvisionnés pour prêcher l'évangile du royaume à leurs compatriotes ukrainiens. 3) Prions pour les saints touchés par la guerre – qu'ils voient ce que le Seigneur est en train de faire sur la terre aujourd'hui et qu'ils fonctionnent en liant et en déliant, qu'ils vivent la vie d'homme-Dieu corporative et qu'ils pratiquent les soins pastoraux, tout cela pour clôturer cet âge.
- ✳ **La formation d'été 2022 :** Que plusieurs saints soient libres pour assister à la formation en directe et la formation par vidéo ; que les saints qui y participent aient des oreilles pour entendre, qu'ils soient pauvres en esprit et qu'ils aient un cœur pour recevoir la parole fraîche et actuelle du Seigneur ; que le Seigneur libère ce qui est dans Son cœur à travers les frères qui partagent ; que le Seigneur gagne ce qu'il désire pendant cette formation.
- ✳ **La retraite pour les frères à Montréal (le 14 mai) :** Que les frères soient libres pour assister à cette retraite ; que nous nous présentions complètement déchargés et pauvres en esprit pour recevoir une parole fraîche et actuelle de la part du Seigneur ; que ce soit un moment d'encouragement et de réédification ; que le Seigneur gagne ce qu'il désire pendant cette retraite.
- ✳ **Prions pour les groupes de services divers :** Alors que le gouvernement de Québec assouplit les restrictions concernant les rassemblements, soyons encouragés à tenir des rencontres en présentiel en respectant les mesures appropriées ; que tous les groupes de services soient rétablis adéquatement selon le moment déterminé par le Seigneur ; que le Seigneur nous procure le besoin de servir les saints et l'église ; que le Seigneur protège tous les saints et bénisse les rencontres des saints ; que les rencontres et les moments de mélange en présentiel soient complètement restaurés selon le moment déterminé par le Seigneur.
- ✳ Prions pour les besoins locaux à Montréal : les saints, les relations et les personnes qui ont besoin de soins et d'attention.

Lecture quotidienne

- ✳ La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : Ps 119.121-140.13.
- ✳ PSVCM : Connaître la vérité, être absolu pour la vérité et proclamer la vérité dans le présent âge mauvais, semaine 3.

Annonces

- ✳ Une retraite pour les frères aura lieu le 14 mai pour tous les frères qui désirent porter le fardeau de l'église et qui sont disposés à servir. Pour plus de renseignements et pour l'inscription, veuillez contacter les frères suivants : Dennis L. (pour les saints anglophones), Allan Y. (pour les saints francophones) et Martin Z. (pour les saints sinophones).
- ✳ La formation semestrielle en juillet 2022 aura lieu du 4 au 9 juillet, à Anaheim, Californie. La date limite pour s'inscrire est le 8 mai pour la formation en directe ainsi que pour la formation par vidéo. Veuillez faire savoir aux frères dirigeants si vous vous intéressez à participer à la formation en directe à Anaheim. L'inscription pour la formation de vidéo se trouve sur le panneau d'affichage.
- ✳ Concernant les réunions d'enfants, toutes les rencontres auront dorénavant lieu en présentiel à la salle de réunion à 11 h, à l'exception du groupe 3 ainsi que des jeunes gens qui tiendront des réunions Zoom hybrides pendant encore quelques semaines.
- ✳ Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et nous faire part de vos sujets de prière avant le samedi de chaque semaine en transmettant un courriel à Allan Y., à l'adresse allan.yeow81@gmail.com. Veuillez également prendre note qu'étant donné l'espace limité dans l'hebdo, il se pourrait que nous ne puissions pas publier tous les sujets de prière qui nous sont transmis. Que le Seigneur nous apprenne à prier pour l'avancement de Son économie.

Événements à venir

- ✳ Le 14 mai : **La retraite pour les frères à Montréal**
- ✳ Du 27 au 30 mai : **Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir.**
- ✳ Du 4 au 9 juillet, Anaheim : **La formation semestrielle d'été**
- ✳ Du 6 au 8 octobre, Anaheim : **La formation internationale pour les anciens et les frères responsables**

Veuillez consulter le site web de l'église où d'autres événements sont publiés.

Activités de la semaine

Dimanche 24 avril JOUR DU SEIGNEUR	✳ 10 h–12 h : Réunion de la Table du Seigneur et réunions de prophéties
---------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Lundi 25 avril	✿
Mardi 26 avril	✿ 19 h 30–21 h : Réunions de prière des districts francophone, anglophone et sinophone par audioconférence
Mercredi 27 avril	✿
Jedi 28 avril	✿
Vendredi 29 avril	✿ 18 h 30–21 h : Réunions de maison des districts francophone, anglophone et sinophone sur Zoom
Samedi 30 avril	✿
Dimanche 1 mai JOUR DU SEIGNEUR	✿ 10 h–12 h : Réunion de la Table du Seigneur et réunions de prophéties

LE PARDON ET LA RESTITUTION

Référence biblique : Mt 18:21-35, 15-20 ; Lc 17.3-5

II. RESTAURER LE FRÈRE

A. Dire à la personne (la suite)

Nous devons apprendre cette leçon devant Dieu. Nous ne devons jamais dire quoi que ce soit dans le dos du frère qui nous a offensés, et nous ne devons pas lui parler devant un grand nombre de personnes. Nous devons souligner sa faute uniquement lorsque nous sommes seuls ensemble. Nous n'avons pas besoin de parler d'autres choses ou de soulever d'autres problèmes ; nous devons simplement souligner la faute. Cela nécessite la grâce de Dieu. C'est une leçon que les enfants de Dieu doivent apprendre.

Certains frères et sœurs peuvent penser que cela est trop gênant. Bien que cela soit, en fait, assez gênant, vous ne pouvez pas avoir peur des problèmes si vous voulez marcher selon la Parole de Dieu. Si vous estimez que l'offense de votre frère à votre égard est trop petite pour que vous vous en préoccupiez, vous pouvez ne pas ressentir le besoin de lui parler. Si c'est le cas, il n'est pas non plus nécessaire d'en parler aux autres. Si vous estimez qu'un problème est insignifiant, simple, trivial et qu'il ne mérite pas d'être porté à son attention, vous ne devez pas non plus en parler aux autres. Vous ne devez pas penser qu'il n'a pas besoin d'être informé mais que les autres ont besoin d'être informés. Si vous voulez en parler, adressez-vous à lui seul. S'il n'est pas nécessaire d'en parler, gardez simplement le silence. Il n'est pas correct que les autres soient au courant de quelque chose lorsque le frère fautif l'ignore.

B. La raison pour laquelle il faut le dire

La deuxième moitié du verset 15 dit : « S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. » C'est la raison pour laquelle il faut le dire. La raison de le dire à votre frère n'est pas de recevoir une quelconque compensation. Il n'y a qu'une seule raison de le dire : « S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. »

Par conséquent, la question n'est pas de savoir combien de pertes vous avez subies. Si votre frère vous a offensé, et que l'affaire n'est pas réglée, il ne pourra pas accéder à Dieu ; il y aura des obstacles dans sa communion et sa prière. C'est pourquoi vous devez l'admonester. Il ne s'agit pas de vous défouler, mais de prendre vos responsabilités. S'il s'agit simplement d'une blessure, c'est une toute petite affaire. S'il s'agit simplement d'une blessure, si la question ne vous pose pas de problème et si vous pensez pouvoir la surmonter, vous n'avez pas besoin d'en parler à votre frère ou à quelqu'un d'autre. Personne ne sait mieux que toi à quel point cette question est grave pour toi. La responsabilité de prendre la décision d'y aller ou de ne pas y aller vous incombe. Cette responsabilité incombe à la partie qui est la plus claire sur la question. Il y a beaucoup de choses que l'on peut laisser tomber, mais il y a aussi beaucoup de choses qui doivent être traitées. Si certaines offenses font effectivement trébucher votre frère, vous devez lui faire remarquer sa faute pendant que vous êtes seuls tous les deux. Tout ce qui doit être traité doit l'être avec précaution. Vous pouvez laisser passer l'affaire facilement, mais l'autre partie ne pourra peut-être pas s'en sortir comme vous. Il a commis une offense devant Dieu, et Dieu ne lui a pas encore pardonné. Si un frère a commis une faute qui mettra en péril sa relation avec Dieu, ce n'est pas une petite affaire, et vous devez aller lui en parler clairement. Vous devez trouver une occasion pendant que vous êtes seuls tous les deux et lui dire : « Frère, il n'était pas juste que tu m'offenses de cette manière. Ton offense va ruiner ton avenir devant Dieu. Tu vas créer des obstacles et te faire perdre devant Dieu. » S'il vous écoute, « tu as gagné ton frère ». De cette manière, vous rétablissez votre frère.

NOTE : Ce texte est extrait du livre de Watchman Nee, *Leçons pour les nouveaux croyants* : #14, *Le pardon et la restitution*, publié par Living Stream Ministry, disponible sur le site web <http://www.ministrybooks.org/alphabetical.cfm>.